

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2018

Le mardi 17 avril 2018, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à 19H 30 dans la salle des réunions de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 et L 2122.8 du Code général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 12 avril 2018

Etaient présents :

M. Michel EPRINCHARD, Maire,
Mme Marie Joseph RIVAUD, M. Eric LIAUD, Isabelle BOUCHEREAU, Hervé ARDOUIN, Eric BABIN, adjoints,
Mme Marie-Hélène PROU, Mme Catherine LAMOTHE, Mme Andrée BERNARD, Mme Sabrina RINALDI, M. Mathieu HERISSE, Philippe CLISSON, M. Patrice PORCHERON, conseillers municipaux

Etaient excusés :

M. Samuel FOURNIE (pouvoir à Eric BABIN)
Anna-Maria SALLES (pouvoir à Catherine LAMOTHE)
Jean-Marie GAGNAIRE (pouvoir à Mathieu HERISSE)
Jean Luc BERNET (pouvoir à Eric LIAUD)

Etaient absents :

Lise BAILLY,

Nombre de Conseillers en exercice : 18

Nombre de Conseillers présents : 13

Nombre de Conseillers votants : 17

Secrétaire de séance : Mme Marie Joseph RIVAUD

Approbation à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal présents et représentés du Compte rendu de la séance du 27 mars 2018.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour les deux points supplémentaires suivants :

- Choix du SPS pour les travaux de la salle socio-culturelle.
- Remboursement d'une TVA à la Commune de Limalonges.

A l'unanimité les membres du Conseil Municipal présents et représentés acceptent les points supplémentaires.

INTERVENTION DU MAJOR CHARGELEGUE

Le Major CHARGELEGUE a exposé aux membres du Conseil Municipal, que devant la délinquance grandissante au sein du secteur de la communauté de brigade de Sauzé-Vaussais – Lezay et Chef-Boutonne, ces services proposent aux élus :

DE LANCER UN DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE en associant, après accord des élus, les habitants à la protection de leur environnement.

Après avoir effectué son exposé le Major CHARGELEGUE quitte la salle du Conseil.

Après discussion, les élus présents et représentés acceptent à l'unanimité cette proposition.

Monsieur le Maire est autorisé à signer un protocole avec M. le Préfet, le Commandant de Groupement afin de définir les modalités et procédures du dispositif.

Et afin d'en informer les habitants une réunion publique sera organisée.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 et DES COMPTES DE GESTION

Le Compte Administratif reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des décisions modificatives d'un même exercice. Son résultat reflète la gestion des finances de la Commune de l'exercice 2017.

Les opérations font ressortir les résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL

Les résultats sont arrêtés comme suit :

	Investissement Dépenses	Investissement Recettes	Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes
Prévu	2 700 107,00	2 700 107,00	2 196 597,00	2 196 597,00
Réalisé	2 214 652,71	865 036,42	1 500 448,74	1 850 634,22
Résultat	-1 349 616,29		350 185,48	

BUDGET EAUX PLUVIALES

	Investissement Dépenses	Investissement Recettes	Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes
Prévu			14 275,30	14 275,30
Réalisé			12 049,29	
Résultat			-12 049,29	

BUDGET LOTISSEMENT PRE BUREAU

	Investissement Dépenses	Investissement Recettes	Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes
Prévu	662 871,91	662 871,91	385 302,84	385 302,84
Réalisé	364 104,93	382 721,88	385 302,00	322 457,59
Résultat	18 616,95		-62 844,41	

BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

	Investissement Dépenses	Investissement Recettes	Fonctionnement Dépenses	Fonctionnement Recettes
Prévu	60 759,00	60 759,00	117 922,00	117 922,00
Réalisé	42 229,09	60 759,00	41 072,37	64 181,51
Résultat	13 529,91		23 109,14	

Résultat de clôture 2017 BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT **-338 051,79**

FONCTIONNEMENT **912 595,20**

Affectation des résultats

ID 001 338 051,79

FR 002 559 269,80

IR 1068 353 325,40

Résultat de clôture 2017 PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

INVESTISSEMENT **70,99**

FONCTIONNEMENT **81 030,17**

Affectation des résultats

IR 001 70,99

FR 002 64 876,16

IR 1068 16 154,01

Résultat de clôture 2017 EAUX PLUVIALES

FONCTIONNEMENT **2 226,01**

Affectation des résultats

FR 002 2 269,01

Résultat de clôture 2017 LOTISSEMENT PRÉ-BOURREAU

INVESTISSEMENT **-280 150,03**

FONCTIONNEMENT **-14 128,56**

Affectation des résultats

ID 001 -280 150,03

FD 002 -14 128,56

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver les Comptes Administratifs 2017 et les Comptes de Gestion du receveur.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Maire n'ayant pas pris part au vote conformément au Code Général des Collectivités Territoriales), le Conseil Municipal sous la présidence de Mme Andrée BERNARD :

- approuve le Compte de Gestion 2017 du receveur, conformément au document joint en annexe,
- adopte les Comptes Administratifs 2017 (budget principal et budgets annexes : Eaux pluviales, lotissement Pré Bourreau et Panneaux Photovoltaïques) ainsi que l'affectation des résultats, conformément au document joint en annexe,
- déclare toutes les opérations de l'exercice 2017 définitivement closes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

<i>VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018</i>

Monsieur EPRINCHARD demande aux élus s'il y a lieu d'augmenter ou pas les taux d'imposition pour l'année 2018.

A l'unanimité les membres présents et représentés du Conseil Municipal décident de ne pas procéder à une augmentation de ces différentes taxes pour l'année 2018.

Taxe d'Habitation : 11,47%

Taxe Foncière bâti : 15,13%

Taxe Foncière non bâti : 43.19%

VOTE DU BUDGET 2018

Sur présentation et explications de Mme BOUCHEREAU le conseil municipal, à l'unanimité, vote les propositions nouvelles des budgets primitifs de l'année 2018 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Investissement dépenses	1 540 877 €
Investissement recettes	1 540 877 €
Fonctionnement dépenses	2 181 925 €
Fonctionnement recettes	2 181 925 €

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Investissement dépenses	48 650 €
Investissement recettes	48 650 €
Fonctionnement dépenses	124 877 €
Fonctionnement recettes	124 877 €

LOTISSEMENT PRÉ-BOURREAU

Investissement dépenses	560 300,06 €
Investissement recettes	560 300,06 €
Fonctionnement dépenses	294 278,59 €
Fonctionnement recettes	294 278,59 €

EAUX PLUVIALES

Investissement dépenses	
Investissement recettes	
Fonctionnement dépenses	2 226,01 €
Fonctionnement recettes	2 226,01 €

Ces budgets mis aux voix sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

DEMANDE DE SUBVENTION

Une demande de subvention a été déposée en Mairie par le Père BARON pour la paroisse Saint-Junien. La sono de l'église de Sauzé doit être remplacée. Un devis de 1992,80€ a été joint à la demande.

Une subvention de 200€ est proposée aux élus et portée aux voix :

POUR 10 ABSTENTION 0 CONTRE 07

DEMANDE DE CAUTIONNEMENT D'EMPRUNT

M. le Maire informe les membres du Conseil que la Société HLM de NIORT demande le cautionnement d'un emprunt souscrit à la Caisse des Dépôts et Consignation pour un montant de 40.010,88 €. Pour l'isolation des combles et l'installation de poêles à bois dans différents logements sur notre commune.

Après discussion, il ressort que devant la dangerosité de pose de poêles à bois et l'exécution des travaux avant interrogation de la Commune, les élus votent à l'unanimité contre cette demande.

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

A l'unanimité les membres du Conseil Municipal donnent un avis favorable à la demande de M. et Mme STENGEL d'installer une terrasse de 21 m2 avec balustrade et rampe d'accès handicapés devant leur restaurant « le Clovis ».

INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

La loi imposant un inventaire des zones humides et des haies sur le territoire français depuis 2008.
Et la Communauté de Communes « Mellois en Poitou » proposant aux communes concernées sur son territoire, de traiter ce sujet avec le même bureau d'études.
Les membres du Conseil acceptent cette proposition et de régler la cote part du coût qui lui incombera.

NOUVEAUX TARIFS AU VILLAGE DE VACANCES

M. EPRINCHARD annonce aux conseillers que M. Guillaume BOURGOIN et Mme Virginie LASCABES ont pris leurs fonctions au village de vacances. Ils proposent quelques modifications au tarif des locations, savoir :

1 NUITEE	tarif	1 SEMAINE	tarif
ETE	90€	ETE	460€
BASSE SAISON	50€	BASSE SAISON	280€
PETITES VACANCES	60€	PETITES VACANCES	350€

A ces tarifs il y a lieu éventuellement d'ajouter :

La taxe de séjour	0,60€ par adulte et par nuitée
Pour fidélisation	moins 10%
Par parrainage	moins 5%
Sur la 2ème consécutive	moins 5%
Caution pour dégradations	200,00 €
Option ménage fin de séjour	100,00 €
Départ tardif	15€ supplémentaire.

Propositions d'options :

Location draps	Kit bébé	Animal
5€ le kit pour une nuitée	5€ le kit pour une nuitée	2€ par nuitée
10€ le kit pour une semaine	20€ le kit pour une semaine	10€ pour une semaine

A l'unanimité ces tarifs sont votés par les membres du Conseil Municipal.

POINTS SUPPLEMENTAIRES

1°) Choix d'un SPS pour superviser la sécurité du chantier de rénovation de la salle socio-culturelle.
La consultation pour les travaux d'aménagement est en cours. M. EPRINCHARD propose (si le chantier se réalise) de désigner M. PREVOST de la société ERSO pour surveiller la sécurité du chantier, son devis s'élève à la somme de 1.234 € TTC.
Proposition acceptée à l'unanimité.

2°) Remboursement d'une TVA à la Commune de Limalonges.
Des travaux de voirie mitoyenne entre les deux Communes ont été exécutés et la Commune de Sauzé-Vaussais est redevable à la Commune de Limalonges de la somme de 1.279,51 € au titre de la TVA perçue à tort. Le Conseil autorise M. le Maire à rembourser cette somme.

1) BILAN ANNUEL DU SERVICE DES PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITE.

Mr. EPRINCHARD informe les conseillers qu'au cours de l'année 2017, les secrétaires ont délivré :
- 374 cartes d'identité - 139 passeports

Sur l'aide versée par l'état pour ce service une marge de 96 dossiers supplémentaires reste disponible.
Il se pose un problème de disponibilité des secrétaires, dans leur travail quotidien. Un logiciel sur l'état civil et un logiciel pour la gestion du cimetière vont s'avérer indispensables.

2) REMERCIEMENTS de M. Guy DAVID

Pour la confiance que nous lui avons accordée depuis 10 ans concernant l'animation du bal du 13 Juillet après le feu d'artifice. Cette année une nouvelle animation sera proposée.

3) REPONSE DU MANDATAIRE de la SARL « L'Atelier »

Suite à notre proposition pour l'acquisition de l'ancienne station-service route de Civray au prix de 5.000€, le mandataire vient de nous informer que notre offre est transmise au Juge Commissaire.

4) TOITURE DU STADE

A l'unanimité les membres du Conseil décident que des travaux provisoires soient apportés à ce bâtiment.

5) PISCINE COMMUNAUTAIRE de SAUZE-VAUSSAIS

Une réunion de chantier doit intervenir le jeudi 19 avril.

6) INAUGURATION d'une stèle et d'un pupitre

Elle se déroulera au monument aux morts, le 8 Mai prochain à 11h.

La prochaine réunion d'adjoints est fixée au 21 Mai 2018 à 19H 30

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 29 Mai 2018 à 19h 30

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 23h.